

PROJET CULTUREL

AU COIN DE L'OREILLE / MOULIN DE PONTCEY

Selon nous, la culture est un art de vivre et l'expression esthétique de celui-ci. Elle est le terrain d'investissements personnels et collectifs formateurs et essentiels dans la construction d'une personnalité. Nous considérons la culture comme lieu et moments de vie, porteuse de sens et d'identité, profondément socialisée et socialisatrice.

L'association est née de personnes amateurs de musiques actuelles désirant combler le manque de concerts en Haute-Saône en en organisant eux-même. Nous développons désormais ce présent projet culturel, en le teintant fortement par une démarche associative fondée sur des valeurs humanistes, solidaires et démocratiques, décrites dans notre projet associatif.

Notre activité relève de l'intérêt général. Notre rôle est celui de passeur entre les artistes et le public. Notre activité s'inscrit dans le champ des musiques actuelles, première consommation culturelle des Français. Elle s'inscrit au même titre que les autres formes du spectacle vivant dans les politiques publiques. Elle légitime les musiques actuelles en tant qu'art à part entière, élargit le champ des esthétiques musicales en évitant les stéréotypes médiatiques.

Notre activité s'inscrit dans les musiques actuelles sans a priori de styles. Elle défend l'éclectisme, la découverte, l'émergence et l'innovation artistique et participe au renouvellement artistique.. Elle doit rester ouverte aux formes à venir et se remettre en question régulièrement.

Nous gérons une salle de spectacles dédiées aux musiques actuelles, le Moulin de Pontcey. C'est un lieu situé en milieu rural, sans équivalent pour le bassin de population vésulien et pour l'ouest de la Haute-Saône. C'est un appui, un relais pour les musiques actuelles sur le département, un lieu de référence, identifié.

Notre activité répond à un vide en matière de musiques actuelles sur notre territoire. La diffusion régulière de concerts au Moulin de Pontcey est accessible géographiquement – c'est un lieu de proximité – et économiquement – la politique tarifaire est adaptée au tissu social du territoire. Cette diffusion favorise le développement de l'offre artistique et de sa qualité. Elle est un complément indispensable aux propositions culturelles déjà présentes sur le territoire (variétés, théâtre).

Cette activité permet de :

- ✓ vivre, voir et entendre de la musique telle qu'elle se fait, en « live »
- ✓ offrir au public un lieu de divertissement dans un cadre convivial propice à l'échange, à la rencontre, à la confrontation, à la découverte musicale et artistique
- ✓ élargir les publics touchés par les musiques « actuelles » en permettant l'accès à des concerts au plus grand nombre

- ✓ initier le jeune public à la culture des musiques actuelles
- ✓ compléter l'offre et nourrir la diversité face à l'industrie du disque et des média
- ✓ susciter des envies de pratiques musicales
- ✓ créer des passerelles entre musiciens amateurs et musiciens professionnels
- ✓ proposer aux musiciens locaux un lieu ressource, qu'ils peuvent s'approprier, où ils peuvent jouer, rencontrer d'autres musiciens et y créer les échanges nécessaires à la vitalité artistique
- ✓ qualifier les groupes locaux en les confrontant à un équipement professionnel
- ✓ développer la qualité de l'environnement sonore : techniques du son amplifié, prévention des risques auditifs, limitation des problèmes de voisinage

Cette activité participe au développement du territoire par :

- ✓ l'investissement de la population dans un projet culturel du territoire et dans ses actions
- ✓ le développement de la culture et de la présence d'artistes en milieu rural
- ✓ la revitalisation des territoires ruraux (animation, créations d'emplois directs et indirects, retombées sur l'économie locale)
- ✓ l'amélioration de l'attrait du territoire (dynamique de loisirs, attachement identitaire d'une population et de ses jeunes, amélioration du cadre de vie, offre de services pour les arrivants notamment en direction des professions intermédiaires et des cadres en recherche de loisirs et culture)
- ✓ la décentralisation de l'activité, redonnant un poids au milieu rural par rapport aux villes
- ✓ le développement d'un accueil de qualité sur le territoire : accueil des spectateurs, des artistes

Notre activité s'inscrit dans différents réseaux :

- ✓ le réseau départemental à travers un partenariat privilégié avec l'ADDIM de la Haute-Saône, Association Départementale pour le Développement des Initiatives Musicales
- ✓ le réseau régional des musiques actuelles : Rezo Parleur, musiques actuelles en Franche-Comté
- ✓ le réseau national par nos adhésions à la Fédurok, fédération de lieux de musiques amplifiées / actuelles, et au SMA, syndicat national des petites et moyennes structures non lucratives des musiques actuelles